

LA LETTRE D'INFORMATION N° 171, LE 4 OCTOBRE 2013



« Changeons de regard sur les motards »

Un nouveau site « <http://www.changeonsderegard-surlesmotards.com/> » **a été lancé récemment par la CSIAM, en collaboration avec un certain nombre d'acteurs du secteur du 2/3RM (le CNPA, la FFMC, la FFM et la FNCRM), afin d'améliorer l'image des motards.**

La FFMC est fière de vous présenter ce nouveau site internet et s'associe pleinement à cette démarche dans laquelle elle s'est inscrite depuis sa création.

Deux relais Calmos pour le Superbike !

Les 4,5 et 6 octobre prochains aura lieu la manche française du championnat du Monde Superbike sur le circuit de Nevers Magny-Cours. Deux Relais Motards Calmos sont organisés par la FFMC. Des facilités de passage aux péages sur le chemin du retour seront mis en place par le groupe APRR (...)

Lire la suite : <http://www.ffmc.asso.fr/article2569.html>

Contrôle technique des motos : On ne lâche rien !

A la veille de la période estivale, nous étions restés sur une déception puisque le Parlement européen avait finalement loupé une occasion de tuer une bonne fois pour toutes le projet d'extension aux 2RM de la réglementation européenne sur le contrôle technique (...)

Lire la suite : <http://www.ffmc.asso.fr/article2568.html>

Stickers rétro-réfléchissants sur les casques : une spécificité française qui pose problème

Article R431-1 du code de la route « En circulation, tout conducteur ou passager d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur, d'un quadricycle à moteur ou d'un cyclomoteur doit être coiffé d'un casque de type homologué (...)

Lire la suite : <http://www.ffmc.asso.fr/article2563.html>

Ralentisseurs non conformes : la FFMC fait condamner une commune

Par un jugement rendu le 21 juin dernier, le tribunal administratif de Montpellier, saisi par la FFMC 34, a reconnu que les ralentisseurs installés par une commune héraultaise n'étaient pas conformes à la réglementation.

C'est une belle victoire pour la FFMC 34, la commission juridique de la FFMC (...)

Lire la suite : <http://www.ffmc.asso.fr/article2562.html>



Retrouver la FFMC sur Twitter et Facebook :

@ffmcnat

www.facebook.com/ffmcnat/



L'action @PLUCHE par la FFMC 46

Le 6 octobre la FFMC46 s'investit pour votre sécurité ! Tous les motards sont conviés à venir muni d'une vieille peluche, un vieux coussin... pour « mettre un peu de douceur dans ce monde de brute ».

Le but étant de laisser ces oreillers, coussins peluches en place pour protéger les usagers de la route de l'aménagement urbain réalisé récemment.

RDV le 6 octobre pour 11h à Pradines, avenue Charles Pillat. Installation de ces « airbags » en présence de la presse que nous invitons à cet événement.

Lire la suite : <http://www.ffmc.asso.fr/article2566.html>

